

Conseil municipal du 22 février 2018

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Christian Duraisin, Bernard Martin, Isabelle Viguier, Jean Muratet, Philippe Couderc, Jean-Christophe Coupat.

Absents excusés : Brigitte Tuéry, Monique Delcausse, Clément Chauchard, Didier Mai-Andrieu, Séverine Véquaud. Frédéric Lavigne, Bruno Pélissier (procuration donnée).

1 – Délibération : chemin rural à la Rouyrie.

Un chemin rural qui mène de la Rouyrie au pont des Fourques (Moulin de Tardieu) est encore inscrit au cadastre alors qu'une route a été ouverte depuis très longtemps depuis la RD542 rendant plus facile l'accès au pont des Fourques. Pour déclasser ce chemin rural, une enquête d'utilité publique est nécessaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur le Maire d'engager les démarches nécessaires au déassement de ce chemin rural.

2 – Délibération : voyage scolaire, participation de la commune.

Périodiquement un voyage scolaire est organisé par les parents d'élèves et les enseignants. Cette année ce sera du côté de Millau qu'il est prévu pour une durée de 3 jours (soit 2 nuitées). Le coût total est de 169 € par enfant se décomposant en 60€ pour l'Association des parents d'élèves, 60 € pour les parents, 14 € pour la communauté de communes et il est demandé si la commune peut participer à hauteur de 35 €.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à cette participation qui sera allouée à l'Association des Parents d'Élèves

Questions diverses

Midi première du 19 juin 1980

Cette émission s'est déroulée sur la place de Sauveterre avec la participation de la population et des élus de l'époque. Dans le souhait de conserver la mémoire des divers événements de cette nature, il est envisagé de constituer une "bibliothèque" regroupant toutes les "mémoires" de ces faits. Il est demandé à Jean Christophe COUPAT de poursuivre sa recherche auprès de l'Institut National de l'Audiovisuel pour savoir si la commune peut acheter à moindre prix les extraits d'émission en invoquant le droit à l'image collective.

Sauveterre et PUIITS c'est tout.

L'organisation d'un projet événementiel, initié et encadré par deux artistes reconnus, Isabelle KESSEDIAN et ZAK A DIT, avec la collaboration du Syndicat d'Initiative et la participation de tous les habitants, est proposée au conseil municipal.

Le principe : habiller le puits de la place des arcades, ses quatre colonnes et son portique en fer avec une composition d'assemblage de "carrés" en laine de 15cm de côté, crochetés ou tricotés. La mise en place serait prévue vers la mi-juillet, avec une animation particulière à définir, et l'habillage resterait en place jusqu'à fin août.

Les carrés seraient confectionnés :

- par des habitants de Sauveterre ou de ses environs, en participant à des ateliers organisés par le S.I. ou en tricotant chez soi, la laine étant fournie (partenariat avec Bergère de France)
- par les membres du réseau des "sériel-crocheteuses" d'Isabelle, mobilisés par Internet,

Les objectifs de cet évènement :

- faire un "évènement" à Sauveterre avec une création artistique éphémère qui attire des visiteurs pendant l'été,
- produire une création artistique avec la participation des habitants qui le souhaitent, encadrés par deux artistes,
- participer à l'animation de la place,
- proposer aux habitants une activité hors saison.

Le conseil municipal donne son accord pour que ce projet se réalise sur la Place aux Arcades.

Plaques des chemins et numérotation.

Comme annoncé au précédent conseil, un devis de Gaëlle ABOLIVIER, artisan créateur du pôle artisanal a été reçu pour concevoir et réaliser les plaques des rues et des chemins de JOUELS et d'ALBAGNAC ainsi que les numéros des habitations du bourg. Le groupe de travail se réunira prochainement pour examiner les offres reçues et proposer au conseil l'offre à retenir.

Maison "FLEYS".

Le projet comprenant plusieurs logements et commerces, VEOLIA propose d'équiper le bâtiment de cinq compteurs d'eau. Le conseil valide cette proposition

Marque "Sauveterre".

De nombreuses conversations téléphoniques entre les avocats des diverses parties (Commune, Société Gaumont détentrice de la marque, Société repreneur possible de l'atelier du Sauveterre) ont lieu. Elles se déroulent dans un climat très tendu.

Complémentaire Santé.

Des groupements d'assurance complémentaire se sont manifestés auprès de la mairie pour obtenir gratuitement l'utilisation d'une salle pour présenter aux habitants de la commune une offre promotionnelle. Dans la mesure où une remise financière sera consentie lors des adhésions le conseil donne son accord pour la mise à disposition d'une salle aux organisations qui le demanderont.

Plus Beaux Village de France.

Les actions menées par les 10 villages Aveyronnais vont se poursuivre :

- une expo à l'aire du viaduc (avril 2018 à la fin de la période estivale),
- un concours photographique via Internet sur le thème "photo insolite esprit du village" à compter de juin et durant tout l'été,
- sur le site officiel départemental du tourisme, il y aura une page par village.

Inauguration du parcours sonore Oreilles en balade.

L'inauguration officielle aura lieu le 9 juillet à RIEUPEYROUX. Auparavant, dans chaque village, sera présenté le parcours local.

Mini crèche.

Une enquête sur les besoins de créer une mini crèche va être initiée par la communauté de communes auprès des parents d'enfants scolarisés et des couples en âge d'avoir des enfants. Il est nécessaire de les encourager à répondre pour favoriser l'implantation d'une mini crèche sur notre commune.

Prochain conseil municipal dédié au budget communal : **jeudi 29 mars 2018 à 20h00**